

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Sames Wireless

Etaient présents :

ALVES	Fernando
BENJAMIN	Marc
BERTHOL	Marc
D'ALMEIDA	Prudence & Valérie
DARREHORT	Jacqueline
DEKKERS	Hubert
DOUAT	Nadège
DUFAU	Francis
GROS	Nicolas
LESPINE	Didier
LOMBARD	Francis
MARCEL	Henri
MARCEL	Danielle
NARBEY	Nicolas
PONS	Yves
ROBERT	Sylvain
ROYER	Cédric
SALLEFRANQUE	Marie-Hélène
SENAC	Jean-Michel
TEIXERA	Jean Michel
UEBER	Claude

Etaient représentés :

BOURDIEU	Christiane
CARRICABURU	Alain
DASQUET	Judith
GARAT	Bernard
GARAT	Jean-François
LABORDE	Cécilia
LAFFONT	Viviane
VIGNEAU	Annette

Monsieur Ueber Claude, Président de l'Association, introduit l'Assemblée Générale conformément à la convocation de cette Assemblée à 20 H45.

I. Emargement de la liste des présents

21 adhérents présents et 8 procurations

II. Rapport moral du Président et approbation du rapport

M.Ueber rappelle les conditions qui ont fait que l'Association Sames Wireless a été créé. L'association a à ce jour 2 lignes France Télécom avec 1 fournisseur ADSL (FDN). L'Association remplit ses devoirs administratifs comme la déclaration à l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) , la déclaration fiscales aux impôts et que nos statuts et règlements sont déposés à la préfecture comme la loi nous y oblige.

M.Ueber remercie chaleureusement à cette occasion M. Gonçalves Michel qui nous a permis d'installer les lignes et l'antenne qui permettent de diffuser sur Sames, M. Gros qui en acceptant que l'on mette une antenne sur son toit nous permet de couvrir le quartier saint jean et le quartier des îles, et M. Alves Fernando sans qui rien n'aurait été possible.

Le rapport moral est voté à l'unanimité à mains levées.

III. Rapport financier par le trésorier et approbation du rapport et du budget

M. Alves nous rappelle les grands points des frais de la comptabilité de l'année fiscale 2009, et un bilan provisionnel pour l'année 2010.

Le budget est voté à l'unanimité à mains levées.

IV. Fixation du montant de la cotisation 2010/2011

M. Alves rappelle que l'Association espère pouvoir baisser ses prix dans le futur peut être même la gratuité si des subventions étaient mises en place par le Conseil Générale, la Mairie, ou le Conseil Régional. En état actuel de nos finance, le bureau décide de ne pas changer les tarifs qui reste donc à 15 Euros / mois.

Le budget est voté à l'unanimité à mains levées.

V. Modification des statuts

Les statuts qui ont été modifié sont les suivants :

- * La responsabilité qui jusque là était sur les épaules du Président et qui dorénavant sera sur l'Association
- * La propriété du matériel
- * Organe de décision, il est décidé l'élimination du Conseil administratif pour plus de facilité. Le bureau reste avec des élections directes.

Ces trois modifications sont votées à l'unanimité à mains levées.

VI. Evolution de l'association et de réseau

L'Association espère pouvoir continuer à répondre aux demandes de futurs adhérents. Les quartiers du bourg et de Vic Neuf devraient eux aussi dans les mois à venir profiter de l'ADSL, pour que cela soit possible l'Association est toujours en recherche de point haut (château d'eau, maison, poteaux)

VII. Renouvellement des membres du bureau

Le bureau est réélu à l'unanimité, le vote est fait sur papier et anonymement.

Nouveau Bureau :

Ueber Claude	Président
Alves Michelle	Secrétaire
Sénac J.Michel	Trésorier
Alves Fernando	Trésorier Adjoint & Administrateur Réseaux

VIII. Questions diverses

En réponse à la question sur la sécurité du réseau, M. Alves nous répond que notre réseau est protégé par les clés de cryptage mises en place lors de sa conception, mais rappelle qu'aucun système informatique n'est à l'abri d'un pirate professionnel. Il y a peu de risque que notre réseau intéresse un tel pirate. C'est l'une des raisons pour laquelle la gestion du système est, et restera sous la responsabilité d'un nombre restreint de membres.

Le Président Claude Ueber clos l'Assemblée Générale vers 21h 45.